

## Informations de base

**2011/0154(COD)**

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)  
Directive

Coopération judiciaire pénale: droit d'accès à un avocat dans le cadre des procédures pénales et des procédures relatives au mandat d'arrêt européen, et droit de communiquer après l'arrestation

Voir aussi [2013/0409\(COD\)](#)

### Subject

7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale

Procédure terminée

## Acte final

Directive 2013/0048  
JO L 294 06.11.2013, p. 0001

[Résumé](#)